## Modibo Sissoko, expulsé "comme un animal" vers le Mali

Par Marie Barbier le mardi 3 mars 2009, 14:04

Il a le souffle court, parle lentement. Gêné. Depuis une semaine, Modibo Sissoko est de retour à Bamako, capitale du Mali, après vingt ans d'absence. Il souffle : "J'ai rien ici. Je connais pas." Et s'inquiète : "Comment je vais récupérer mes affaires qui sont restées en France ?". À quarante et un ans, cet homme a vécu autant à Paris qu'à Bamako. Arrivé en 1989 en France, il a travaillé pendant vingt ans dans le bâtiment. Plusieurs fois licencié parce que sans papiers, il avait néanmoins obtenu de son dernier employeur une promesse d'embauche, indispensable à sa demande de régularisation par le travail. Rendez-vous était fixé en préfecture le 12 mars.

Mais fin janvier, Modibo Sissoko est arrêté à proximité de son foyer à Viry-Chatillon. À la suite d'un refus d'embarquer, il est sous le coup d'une interdiction du territoire français de trois ans prononcée par le tribunal de grande instance de Lyon en 2007. Il a beau montrer sa convocation en préfecture, rien n'y fait, Modibo est placé au centre de rétention administrative (CRA) de Palaiseau, en attendant sa probable expulsion. Le 14 février, les retenus du centre votent la grève de la faim. "Dans le centre, les sans-papiers sont traités comme des criminels, explique Modibo. On remplit les caisses de l'État en payant des impôts et après on est traités comme des chiens."

Vendredi 20 février, Modibo est "extrait", comme dit le vocabulaire officiel, du CRA pour être "éloigné du territoire". Mais le commandant de bord le débarque. Selon la préfecture, son comportement n'était pas de nature à ce que le vol se déroule sereinement. Selon le Réseau Éducation sans frontières (RESF), le commandant de bord aurait refusé d'embarquer sans assistance médicale une personne affaiblie par une semaine de grève de la faim. Modibo est ramené au CRA. Son répit est de courte durée. Deuxième tentative d'expulsion le lundi. Modibo Sissoko, escorté par six policiers, dit alors avoir été violemment "agressé" : "J'avais les pieds scotchés au siège, les mains menottées dans le dos. J'étais attaché comme un animal. Plié en deux, je n'arrivais pas à respirer."

Au point que plusieurs passagers interviennent. <u>L'Association malienne des expulsés</u> (AME) qui a accueilli Modibo à l'aéroport a recueilli le témoignage de l'un d'entre eux, prêt à témoigner devant la justice. "Il a été touché violemment, confirme Alassane Dicko, secrétaire permanent de l'association, employant un euphémisme par peur des poursuites. L'un des passagers nous a dit qu'il hurlait comme une bête." Les passagers organisent une collecte : 560 euros pour que Modibo ne rentre pas sans rien à Bamako.

Depuis son "rapatriement" comme il dit, Modibo dit "avoir mal partout", particulièrement au dos. Il doit aller voir un médecin aujourd'hui. L'Association malienne des expulsés s'inquiète du changement de nature des expulsions : "Depuis décembre, les expulsés ont changé, remarque Alassane Dicko. Nous voyons arriver de plus en plus de gens qui étaient depuis très longtemps en France, quinze ans, même vingt-deux ans la semaine dernière. L'un vient de sortir du bureau, il a sa femme et ses enfants en France, il ne comprend pas ce qui lui arrive."

Article paru dans <u>l'Humanité du 3 mars</u> Article paru sur <u>« Laissez-passer »</u>